



Commune de GABIAN (34320)

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

~~~~~

Séance du Mercredi 19 Décembre 2018,

L'an deux mille dix-huit, et le Mercredi 19 Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BOUTES Francis, FOREZ Daniel, SOULIE Christophe.

Membres absents : Mesdames HUGUEUX épouse GARRIGUE Sandrina, PAILLES Pilar.

Messieurs BERTHOMIEU Michel, PAGEOT Emmanuel.

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

~~~~~

68/2018 : Création d'un poste adjoint technique, de catégorie C, à 23/35^{ème}.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal, que depuis le 1 er Janvier 2018, une création de poste doit être obligatoirement prise en délibération afin de le mentionner sur le contrat des agents concernés, « vu la délibération n°..... du poste créant l'emploi de » à défaut, les paiements de la rémunération seraient suspendus par la trésorerie.

Au vu des besoins de la commune, il y a donc lieu de créer :

- 1 poste d'adjoint technique de catégorie C à temps non complet à titre contractuel 23/35^{ème}.

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal que les crédits suffisants sont inscrits au Budget de la commune.

Au vu de ce nouveau poste voici le nouveau tableau des emplois.

Cadre ou emploi	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire
<u>Filière Administrative</u>			
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	1	1 poste à 32h
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1 poste à 35h
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1 poste à 35h
<u>Filière Technique</u>			
Agent de Maîtrise principal	C	1	1 poste à 35h
Adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	C	2	2 postes à 35h
Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	C	1	1 poste à 21h
Adjoint Technique catégorie C (stagiaire)	C	1	1 poste à 35h
<u>Filière Animation</u>			
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 18h30
<u>Filière Agent spécialisé école maternelle</u>			
Agent spécialisée principal 1 ^{ère} classe	C	1	1 poste à 35h
<u>Filière Police Municipal</u>			
Brigadier-Chef principal	C	1	1 poste à 35h
<u>Emplois de contractuels de droit public</u>			
Adjoint d'animation	C	1	1 poste à 24h
Adjoint administratif	C	1	1 poste à 20h
Adjoint technique	C	3	1 poste à 20h 1 poste à 24h 1 poste à 23h

Monsieur Le Maire demande au Conseil de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents SE PRONONCE FAVORABLEMENT.

- ACCEPTE la création de poste d'adjoint technique de catégorie C à temps non complet à titre contractuel 23/35^{ème}.
- ACCEPTE le nouveau tableau des emplois.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Le Maire,
Francis BOUTES


